

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
MICHPATIM
SAMEDI 2 FEVRIER 2008
26 CHEVAT 5768

41^e année

20

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Histoire d'héroïnes

Cette semaine, c'est une histoire d'héroïnes qui nous est contée. Elle nous parle de femmes juives qui, par centaines, ont choisi de donner à leur vie un but et un sens plutôt que la facilité d'un certain confort matériel et moral. Elles portent un titre flamboyant: les «Chlou'hot». Ce sont les déléguées loubavitch partout dans le monde et elles se réunissent en congrès, cette semaine, à New York. C'est bien d'héroïnes qu'il s'agit et elles sont, pour toutes et tous, un exemple. Elles font plus qu'ouvrir une voie, elles l'éclairaient. Imaginons-les un instant. Elles sont de dignes épouses, des mères attentives, des maîtresses de maison accomplies mais aussi des professeurs, des directrices, des animatrices, des chargées de cours pour d'autres femmes juives et peut-être surtout des inspiratrices pour celles qu'elles côtoient. Elles sont, au plein sens du terme, des Chlou'hot et, au côté de leur mari, partout où sont installées des communautés juives, elles ont entrepris de changer le monde. Dans les grandes villes de la planète comme dans les régions reculées, là où le judaïsme est présent de longue date comme dans les pays où il déclenche la curiosité des passants, leur entreprise est en marche. A ce titre seul, leur congrès est un événement.

Traditionnellement fixé par ses organisatrices à proximité du 22

Chevat, jour-anniversaire du décès de la Rabbanit 'Haya Mouchka Schneerson, la femme du Rabbi de Loubavitch, ce congrès est porteur du message lié à cette date. On sait que la Rabbanit eut à cœur de se préoccuper constamment de la vie de ces jeunes couples qui, loin de toute structure communautaire, choisissent de bâtir un nouvel avenir pour le peuple juif où qu'il se trouve : les délégués du Rabbi. La Rabbanit elle-même connut cette vie de don de soi. Elle sut être le soutien de son père, le précédent Rabbi de Loubavitch, puis de son mari. Les Chlou'hot sont les continuatrices de son œuvre. Peut-être est-ce justement là que se trouve leur secret. Lorsqu'on s'interroge où de jeunes femmes peuvent trouver une telle force d'âme. Quand on se demande comment elles peuvent concilier des nécessités aussi difficilement compatibles que le souci constant du foyer et l'action communautaire incessante, c'est le nom de la Rabbanit qui vient spontanément en tête.

Décidément tout est possible à qui veut prendre sa part de la tâche éternelle du peuple juif. Tout est possible à celui qui, prenant force et appui dans les enseignements du Rabbi, choisit de leur donner expression concrète. Tout est possible ? Le congrès des Chlou'hot en est l'affirmation et la preuve.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Michpatim

Une inspiration pour la vie de chaque jour

Le nom de notre Paracha, *Michpatim*, signifie «lois». Il existe plusieurs mots pour «lois» en hébreu. Tous ont une signification semblable mais légèrement nuancée.

Michpatim ou «jugements» fait référence à des lois qui peuvent être aisément comprises par l'intellect humain, comme ne pas voler ou ne pas tuer. En fait, une grande partie des lois contenues dans notre Paracha sont de cette nature.

Un autre terme, *'Houkim* (l'*'Houkim*) au pluriel, «statuts» évoque les lois qui ne sont pas accessibles à l'entendement humain. Un exemple de ces lois est fourni par l'interdiction de mélanger le lait et la viande, également présente dans la Paracha. A bon nombre de reprises dans notre histoire, des lois de cette catégorie nous ont présenté un défi. A certaines époques, les non Juifs se moquaient de notre ferme adhésion à ces lois. De nos jours encore, de nombreux Juifs, guidés par la raison, se demandent pourquoi elles sont nécessaires. Cependant les *'Houkim* constituent un aspect important dans notre relation et notre lien avec D.ieu.

Une troisième catégorie de lois est appelée *Edout*, «témoignage». Le commandement d'observer la fête de Pessa'h en fait partie. Nous observons cette fête en témoignage et comme signe du fait que D.ieu nous a sortis d'Egypte. Sans la Torah, nous n'aurions pas pensé à ce commandement. Mais comme nous le possédons, il prend tout son sens.

Il est intéressant d'observer que l'atmosphère totalement miraculeuse de la Paracha de la semaine dernière, dans laquelle D.ieu s'adresse à toute la nation, depuis le Mont Sinaï, est suivie des lois apparemment ordinaires et très terre-à-terre de la Paracha de cette semaine, dont le nom est précisément *Michpatim*. Nous aurions pu nous attendre à ce que nous soit demandé un aspect plus intense de notre relation avec D.ieu, comme il peut s'exprimer, par exemple, dans les «statuts» irrationnels ou tout au moins dans les

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT MICHPATIM

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 17h 28 • Sortie 18h 40

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	17.08	Bordeaux	17.51	Grenoble	17.26
Lyon	17.26	Toulouse	17.47	Montpellier	17.34
Marseille	17.31	Nice	17.24	Lille	17.21
		Nancy/Metz	17.13		

à partir du dimanche 27 janvier 2008

Heure limite du Chema : 10h46 Pose des Téléphones : 7h21
Molad : la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 fev. à 20h 6 mn et 5 'Halakim
Roch 'Hodech Adar I : Mercredi 6 et jeudi 7 février 2008



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

«témoignages». Pourquoi donc l'emphase est-elle mise sur de simples lois de justice entre un homme et son prochain ?

La réponse à cette question consiste à comprendre que ce fait lui-même nous aide à saisir un aspect essentiel à propos de la Torah et de son dessein. Il existe une dimension physique à la vie : le monde matériel de la vie quotidienne. Mais il y a aussi une dimension spirituelle, Divine, un royaume de pureté et de sainteté infinies.

Le but de la Torah est de joindre ces deux dimensions. Par notre adhésion aux lois de la Torah, notre vie quotidienne devient une expression du Divin.

Cette notion est mise en valeur par le fait que ces deux Parachas sont juxtaposées. La semaine passée, la Paracha mettait en exergue la Révélation de D.ieu et cette semaine, la lecture hebdomadaire de la Torah concerne la vie de tous les jours, les simples lois, accessibles à tout un chacun. La force de la Torah est telle que l'inspiration de Sinaï devient compréhensible et significative au niveau de notre vie quotidienne. Par la Torah, ces deux royaumes se trouvent réunis.

Dans les détails du monde concret et pratique, vécu en accord avec les enseignements et les Mitsvot de la Torah, nous découvrons le Divin.

Créer la civilisation

Quel est le but des commandements ? L'une des explications que l'on trouve dans les enseignements de nos Sages est qu'ils ont pour dessein de raffiner les hommes. Les commandements de la Torah sont destinés à civiliser le Peuple Juif.

Les enseignements de la 'Hassidout nous expliquent qu'il existe deux aspects à notre personnalité profonde. L'une en est notre âme divine, une «étincelle» spirituelle à l'intérieur de nous, décrite comme une partie de Divinité. Elle vient dans le monde avec une tâche particulière et la Torah et ses commandements fournissent les instructions pour s'en acquitter.

Pour comprendre la nature de cette tâche, il nous faut considérer le second trait de notre monde intérieur : l'âme animale. C'est la force à l'intérieur de nous qui veut vivre, manger et posséder... Guidés par la Torah nous devons tenter de purifier et raffiner l'âme animale. Cela signifie, en fait, que nous devons essayer de contrôler, voire de transformer les caractéristiques fondamentales de notre nature humaine (et parfois bien trop humaine !)

Si une personne respecte les directives de la Torah, elle expérimente un programme pour

entraîner et améliorer son caractère.

Considérons, par exemple, les lois de la Cacherout (le fait de manger Cachère) qui nous sont livrées, nous l'avons vu, dans la Paracha, parmi lesquelles figure le commandement de séparer le lait et la viande. A juste titre, cet aspect et bien d'autres de la Cacherout sont souvent envisagés comme une manière de développer la vertu du contrôle de soi et de ne pas tout prendre pour acquis. «Est-ce Cachère ?» est la question que l'on pose avant de prendre une bouchée. Il est sûr que l'effet d'une telle loi est bien plus large que de simplement définir une attitude par rapport à ce que l'on mange. Nous apprenons peu à peu à demander sur tout dans la vie: «est-ce Cachère ?».

La Cacherout est une loi «entre la personne et D.ieu». Par contre, la majorité des enseignements de notre Paracha sont exprimés en termes de lois «entre l'homme et son prochain» et ils se centralisent sur des questions concernant les relations humaines.

Ici encore, et peut-être de manière plus évidente, nous observons que les commandements produisent l'effet attendu.

La Torah nous dit, par exemple, «Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi et qu'il s'est égaré, tu dois à coup sûr le lui ramener. Si tu vois l'âne de ton ennemi ployer sous sa charge, tu ne dois pas éviter la situation mais tu dois l'aider à s'en décharger».

Maïmonide souligne dans son œuvre éminente, le *Michné Torah*, que la Torah nous enjoint également d'aider un ami. «Tu ne verras pas l'âne de ton frère ou son bœuf tomber en route et tu ne te dissimuleras pas d'eux ; tu l'aideras à coup sûr à les relever».

Si donc la Torah nous demande d'aider nos amis et nos ennemis, que devrions-nous faire si nous rencontrons ensemble notre ami et notre ennemi et que tous deux ont un animal qui est trop chargé et a besoin d'aide ? Maïmonide répond qu'il faut d'abord aider l'animal de notre ennemi ! La raison en est, poursuit-il, qu'il faut courber notre mauvais penchant. C'est un plus grand accomplissement dans la formation de notre nature d'aider un ennemi que d'aider un ami. C'est la raison pour laquelle l'aide à apporter à l'ennemi passe avant.

Suivre les directives de la Torah nous aide à transformer notre propre caractère, créant ainsi une pure forme de civilisation. Le pas suivant, qu'exécutera Dieu sera de mettre en route une réaction en chaîne de transformation intérieure, ce qui, en dernier ressort, affectera l'univers tout entier.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 27 janvier - 20 Chevat

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

Lundi 28 janvier - 21 Chevat

Même étude que le 20 Chevat.

Mardi 29 janvier - 22 Chevat

Même étude que le 20 Chevat.

Mercredi 30 janvier - 23 Chevat

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

Mitsva positive n° 113 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'accomplir les prescriptions relatives à la Vache Rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

Jeudi 31 janvier - 24 Chevat

Mitsva positive n° 113 : Il s'agit du commandement nous incombant d'accomplir les prescriptions relatives à la vache rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

Vendredi 1^{er} février - 25 Chevat

Même étude que le 24 Chevat.

Samedi 2 février - 26 Chevat

Mitsva positive n° 108: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'eau de lustration (eau vive mélangée à des cendres de la vache rousse) qui purifie dans certaines conditions et, dans d'autres, rend impur.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 55, rue Servan - 75011 Paris - Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 27.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 5.000 ex ISSN 1762 - 5440

A la mémoire de

David ben Y'hia ז"ל

OUAKNINE

décédé le 10 Chevat 5767

Offert par sa famille

A la mémoire de

Yoshoua ben Nathban Halévi ז"ל

DAVIDOVICH

décédé le 19 Chevat 5766

A l'occasion du 22 Chevat

20^e Hilloula de la Rabbanit Haya Mouchka ז"ל

Les Necheï Oubnot Habad

vous invitent à participer à une

JOURNÉE D'ÉTUDE

Mardi 29 janvier 2008

de 10h à 16h 30

Synagogue Beth 'Haya Mouchka

49, rue Petit - 75019 Paris (M^o Ourcq)

Public exclusivement féminin

La Rabbanit 'Haya Mouchka הייא מוכקה (1900-1988)

L'épouse du Rabbi, la Rabbanit 'Haya Mouchka eut plusieurs fois l'occasion d'accomplir de dangereuses missions.

Avant le mariage de la Rabbanit, son père, le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak l'envoya plusieurs fois à la Yechiva Novardok qui fonctionnait clandestinement à Rostov, afin d'y apporter de la nourriture cachère et des bougies. C'était juste après la Révolution d'Octobre, quand de féroces combats déchiraient la population civile et que les gens étaient abattus dans les rues sans autre forme de procès. Confiante dans la nécessité absolue de ravitailler des jeunes gens désireux d'étudier la Torah, la Rabbanit 'Haya Mouchka n'hésita pas à mettre sa vie en danger et à acheminer la nourriture et les bougies à cette Yechiva.

Après son mariage (en 1927), la Rabbanit s'installa avec le Rabbi à Berlin où il poursuivait ses études. Avec l'ascension des Nazis au pouvoir, tous deux s'enfuirent en France. Le frère du Rabbi, Rabbi Israël Arié Leib vivait également en France à cette époque et désirait s'établir en Terre Sainte, en Erets Israël qu'on appelait la Palestine. Pour cela, il avait besoin de certificats que seul le gouvernement allemand pouvait lui procurer. Le Rabbi voulut d'abord se rendre en Allemagne pour son frère mais sachant que les Nazis emprisonnaient à tour de bras tous les rabbins et notables juifs importants, la Rabbanit proposa de s'y rendre elle-même. Cela signifiait se jeter dans la gueule du lion mais elle n'hésita pas.

Quand elle arriva en Allemagne, les officiers nazis lui demandèrent de décliner son identité et celle des membres de sa famille. Quelle ne fut pas leur surprise quand elle déclara s'appeler Schneersohn, que son père aussi s'appelait Schneersohn (de fait, elle était une lointaine cousine de son mari) et même le nom de jeune fille de sa mère était Schneersohn. On la soupçonna de mentir (or, bien plus tard, la Rabbanit remarquait qu'elle n'avait jamais dit quelque chose qui ne soit pas vrai...). Les officiers nazis enregistrèrent sa déposition dans leurs dossiers tout en promettant que, dès qu'ils prendraient Paris (!), ils se mettraient à sa recherche ! Mais malgré leurs soupçons, elle réussit à obtenir les précieux documents...

Après la Histalkout (le décès) de son père, Rabbi Yossef Its'hak, ce fut elle qui persuada le Rabbi son époux de prendre sa succession, sachant fort bien ce que cela impliquerait pour elle. Elle restait éveillée jusqu'à ce que le Rabbi rentre, le soir, tard, à la maison. Et elle se levait tôt le matin pour prendre avec lui une tasse de café. Par tous les moyens possibles, elle assurait au Rabbi un maximum de sérénité, en évitant de lui causer souci et peine.

Elle fuyait les honneurs.

Quand elle faisait des courses, elle demandait à son secrétaire de l'emmener dans un centre commercial où personne ne la reconnaîtrait. C'est ainsi qu'un jour, elle se rendit dans un certain magasin pour acheter un manteau: or, la Rabbanit de Satmar s'y trouvait justement elle

aussi ! La dame accompagnant la Rabbanit de Satmar reconnut la Rabbanit 'Haya Mouchka et en informa à voix basse la Rabbanit de Satmar. Aussitôt, celle-ci se précipita à la rencontre de l'illustre cliente, lui serra chaleureusement la main et entama avec elle une conversation animée et cordiale.

En quittant le magasin, la Rabbanit 'Haya Mouchka déclara qu'elle ne se rendrait plus dans ce magasin où elle était maintenant reconnue.

Une autre fois elle affirma : «Je ne peux pas faire mes courses dans des magasins où on me connaît parce que les gens se croiraient obligés de m'accorder une attention particulière, ce que je ne souhaite absolument pas !»

De fait, nombreux étaient les gens qui habitaient durant des années dans son quartier et qui ne l'avaient jamais vue. Nombreux sont ceux qui n'ont connu son visage qu'après son départ de ce monde, quand on publia de rares photos d'elle. Telle était la Rabbanit 'Haya Mouchka : l'exemple même de la dignité, de l'humilité et de la royauté véritable.

Cette année, le 22 Chevat 5768 marque le 20^{ème} anniversaire de la disparition de la Rabbanit 'Haya Mouchka. Puisse son mérite personnel, le mérite des milliers de fillettes et jeunes filles ainsi que des centaines d'institutions de par le monde qui portent son nom hâter la venue immédiate de Machia'h, maintenant !

Malka Schwartz
N'shei Chabad Newsletter
traduite par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Un temps de préparation

Chaque acte qu'un Juif fait, chaque jour où il se trouve encore en exil, éclaire une partie supplémentaire du monde matériel. De cette manière, nous parvenons peu à peu à l'absolue perfection du temps de Machia'h.

Puisqu'il en est ainsi, il nous faut considérer chaque instant que nous sommes contraints de vivre encore en exil non comme un moment de pur exil mais comme un temps de préparation et d'introduction à la Délivrance.

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – 10 Chevat 5714) H.N.

A l'occasion du 22 Chevat

Un reportage audiovisuel exceptionnel
sur la vie et la personnalité
de l'épouse du Rabbi

La Rebbetsen Haya Mouchka הייא מוכקה

a été réalisé par JEM



Pour tout renseignement:

www.vivrelatorah.fr jemmedia@gmail.com

06 67 07 82 12

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que la 'Halla' ?

A l'époque où le Beth Hamikdash, le Temple, se dressait à Jérusalem, on avait l'obligation de donner une partie de la pâte («Halla ») au Cohen car les Cohanim (prêtres descendants de Aharon) n'avaient pas reçu de terres puisqu'ils étaient employés pour le service du Beth Hamikdash.

De nos jours, les Cohanim ne sont plus en état de pureté rituelle et ne peuvent donc pas manger la 'Halla. C'est pourquoi on effectue le prélèvement mais le morceau de pâte (de la taille d'une grosse olive) est brûlé.

Dès qu'on pétrit une pâte composée d'eau et au minimum de 1,200 kg de farine – quels que soient les autres ingrédients – on prélève la 'Halla (s'il y a moins d'1,200 kg de farine, on ne prélève pas la 'Halla).

Si on pétrit plus de 1,650 kg de farine, on prononcera la bénédiction: «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Achèrè Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehafrich 'Halla».

«Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné de prélever la 'Halla».

La Mitsva de prélever la 'Halla revient en priorité à la maîtresse de maison. Cependant elle peut confier cette Mitsva à un garçon de plus de treize ans ou une fille de plus de douze ans.

On prélève la 'Halla sur une pâte à pain mais aussi sur une pâte à gâteau, si elle contient la quantité minimum de farine. Si la pâte à gâteau est liquide, on prélèvera la 'Halla une fois que le gâteau est cuit.

F. L. (d'après le Kitsour Choul'hane Arou'h)

O'you

Restaurant
Gastronomie Traditionnelle Française

Service
voiturier



Cacher Beth-Din de Paris

164 Av Daumesnil - 75012 Paris

Tél: 01 43 07 68 97



Millefeuilles de rouget
à la tapenade d'olives noires et le
traditionnel tournedos Rossini

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNAH-LOUBAVITCH

59, Fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG

Habilitation délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin

“Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté”

SOUTENEZ-NOUS, VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Le Beth Loubavitch,
présidé par Rav Shmouel AZIMOV,
est toujours à nos côtés.

Dans les temps de joie ou de difficulté, nous savons tous que
nous pouvons compter sur lui. Il est là pour nous aider.

Pour continuer et aller plus loin, il a besoin de nous.
COMME LUI, RÉPONDONS PRÉSENT !

GALA DE MOBILISATION

MARDI 12 FÉVRIER 2008 - 6 ADAR I 5768
à partir de 19h30

dans les SALONS ÉQUINOXE
20 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris
(M° Balard)



Renseignements et réservations:
Comité de Soutien du Beth Loubavitch - C.S.B.L. Yoram BENHAMOU
55, rue Servan - 75011 Paris
Tél : 01 42 80 04 05 - Fax : 01 45 26 35 97 e-mail: bigala@yahoo.fr

Participation
Couple : 500 €
Participation de Soutien
1 000 €

BULLETIN DE PARTICIPATION AU GALA DE MOBILISATION

à retourner avec votre participation à C.S.B.L. 55, rue Servan - 75011 Paris Un reçu CERFA d'Utilité Publique vous sera adressé

NOM: Assisteront et serontpersonnes.
Prénom: N'assisteront pas
Adresse: Participation ci-jointe: 500 € x = €
Code Postal: Ville : Participation de soutien: 1 000 € : €

Mode de paiement:

Chèque(s) à l'ordre de "Beth Loubavitch - Gala" Numéraire Prélèvement automatique (nous contacter)

A l'occasion du 22 Shevat

- 20^e Hilloula de la Rabbanit Haya Mouchka -



Necheï Oubnot Habad

a le plaisir de vous convier à une

CONFERENCE

“La femme juive face au monde moderne”
par Mme Sonia Abrahami

Mardi 29 janvier 2008

à partir de 20h 30

dans les Salons 'Haya Mouchka

49, rue Petit - 75019 Paris (M° Ourcq)

Buffet - Entrée libre
Soirée exclusivement féminine

yunpana 17^e année
Restaurant asiatique

Livraison gratuite
01 43 79 93 67

NOUVEAU yunpana
TRAITEUR

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.